

La cascade turbine Le tribunal administratif donne raison à l'exploitant

La cascade de Salles-la-Source n'en finit pas de faire parler d'elle. La turbine placée au dessus de celle-ci exploitée par une société privée dans son droit fait encore des vagues. (Suite page 4)

La cascade turbine Le tribunal administratif donne raison à l'exploitant

(Suite de la page 1)

Les écolos du secteur qui vont de recours en recours viennent à nouveau de perdre devant la justice. Même si la préfecture leur avait donné raison il y a peu de temps dans la publication de deux arrêtés préfectoraux en 2016.

Le premier interdisait à la société exploitant la turbine d'augmenter sa capacité de production. Le second prononçait la fermeture de l'installation. L'application des arrêtés était obtenue en décembre 2016. Mais la société exploitante a fait valoir son droit auprès du tribunal administratif. Celui-ci a estimé que la société possède bien les droits fondés en titre.

L'association « *ranimons la cascade* » se réfugie derrière l'argument que cette installation est entièrement nouvelle et qu'elle ne peut être considérée comme « *fondée en titre* ». D'autres procès sont en cours. Les assignations tombent en cascade. Quand ceux qui brassent de l'air veulent laisser couler de l'eau, il en ressort beaucoup de bruit beaucoup et de vagues pour pas grand chose. Ainsi les politiques du secteur ne veulent pas se mouiller. Reprenons les déclarations de **Stéphane Mazars** et **Sarah Vidal** sur ce sujet. Entre deux tours de législatives, **Mazars** déclarait : « *Je me suis réjouis de la nomination d'une mission*

d'inspection interministérielle. C'est un travail de qualité qui a alors été rendu. Et, c'est sur sa base, qu'enfin a été prise la décision par l'Etat, via M. le Préfet, de ne pas conserver l'exploitation de la cascade par Mr Guibert » mais aussi : « *Cette décision préfectorale a fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif.* » Avant de conclure par : « *Si je suis élu député, j'aurai à cœur d'être un interlocuteur de proximité, de toujours aller relayer ce dossier auprès des autorités de l'Etat et de M. le Préfet en Aveyron.* » Dont acte M. le député. Attention, depuis il s'agit d'une préfète.

Et **Sarah Vidal** de son côté ne manquait pas de se mettre en avant elle aussi via ses fonctions. Mais elle était plus prudente. Pour sa mise en avant, nous retiendrons : « *Comme vous le savez, conseillère parlementaire au Ministère de l'Environnement, j'ai essayé d'œuvrer de manière constructive afin de trouver une solution relative à l'exploitation de l'usine hydroélectrique de Salles-la-Source.* » Pour la prudence, nous retiendrons « *Au regard des contentieux en cours, il est aujourd'hui difficile de prendre position. L'indépendance de la justice et la séparation des pouvoirs doivent être respectées.* »

Pour la remise en avant au cas où l'on aurait raté la première étape on retiendra : « *J'ai démontré en tant que conseil-*

lère parlementaire au Ministère de l'Environnement que le combat pour la cascade de Salles-la-Source devait être pris au sérieux. » Et pour mettre son copain **Mazars** au boulot : « *Le rôle du député est de porter au niveau national les aspirations et les combats de sa circonscription, si la cause lui semble juste. Néanmoins, je ne souhaite pas être dans une posture consistant à dire oui à tout le monde, par opportunisme électoral.* »

Enfin, si nous devons en retenir qu'une, et nous donnerons entièrement raison à **Sarah Vidal** : « *Votre question cible particulièrement la centrale hydroélectrique de Salles-la-Source, mais la fraude dépasse le cadre de notre circonscription. Plus généralement, la fraude fiscale est un enjeu pour la souveraineté financière et le redressement des comptes publics de notre pays. Le rôle des associations et le soutien aux « lanceurs d'alerte », l'indépendance des médias et de la justice, sont autant d'acteurs à soutenir dans ce combat pour la démocratie.* »

N'en jetez plus la coupe est pleine.

Les uns, les autres ont brassé assez de vent autour d'une cascade qui coule quand il pleut et qui coule moins quand il pleut moins. Maintenant que l'on sait qu'il y a assez de vent à Salles-la-Source le parc éblen du dolmen des Vezinies devrait enfin voir le jour. **Éole**